



*Avant de remplir cette fiche, merci de nous contacter pour vérifier les disponibilités

FICHE D'INSCRIPTION

De la part de :

NOM :

Prénom :

A l'attention de :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

Date de disponibilités (précises) :

Adresse :

Domicile :

Vacances :

Niveau :



Débutant*



Intermédiaire*



Avancé*

*N'a jamais pratiqué

*A déjà suivi au moins une séance

*Sais remonter au vent

Projet (Quel est votre objectif pour ce stage ?) :

Activité et formule choisie :



Kitesurf

Séance à la demande (2 pers/séance)

*1 séance, 2 heures : 140€



Wing

Séance à la demande cours particulier

*1 séance, 1 heure : 70€



Navigation surveillée

*1 séance, 2 heures : 110€

À la réception de cette fiche d'inscription vous recevrez un e-mail de confirmation dans lequel vous trouverez la marche à suivre pour la prise de votre licence : couverture pour la pratique en Responsabilité Civile (Obligatoire) et Individuelle Accident (Facultative) <https://intranet.ffvl.fr>

Autorisation Parentale :

Je soussigné,, représentant légal de....., atteste que ce dernier est apte et l'autorise à participer aux activités réservées (Certificat médical et certificat de natation à joindre pour les mineurs)

Engagements mutuels :

En vous inscrivant en stage, vous vous engagez à accepter et respecter notre règlement intérieur, et notamment à :

- Être en bon état de santé et à signaler tout antécédent médical susceptible d'être une gêne à la pratique de l'activité
- Être en pleine possession de vos moyens physiques, psychologiques et intellectuels lors de l'activité
- Ne pas avoir d'appréhension du milieu marin
- Savoir nager
- Respecter les consignes du moniteur (règles de sécurité, conseils, zone de navigation)
- Prendre soin du matériel qui vous est confié
- Respecter l'environnement dans lequel vous évoluerez

En cas d'incompatibilité de votre état de santé ou de votre comportement avec la pratique de l'activité, l'école se réserve le droit de refuser et/ou d'interrompre votre participation.

Date : / /

Signature Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Bulletin d'inscription et Règlement intérieur à renvoyer signé et accompagné du règlement de la première séance à l'ordre de OCEAN PLAYERS à l'adresse suivante :
404 chemin des oursins 85560 LONGEVILLE SUR MER

Règlements acceptés à chaque début de cours : Chèque bancaire - Espèces

Yoann BECKER – OCEAN PLAYERS - Tel : 07.83.52.00.34 - Email : contact@oceanplayers.fr

1. Fonctionnement

L'école OCEAN PLAYERS est une école affiliée à la Fédération Française de Vol Libre (FFVL) et est déclarée auprès de la DDCS en tant qu'établissement d'APS (Activité Physique et Sportive).

Son moniteur et manager, M. Yoann BECKER est diplômé d'état BPJEPS Voile n° BP 033090300 et BPJEPS glisse aérotractée n° BP035150670. Sa carte professionnelle est enregistrée auprès de la DDCS sous le numéro : 08506ED0116.

L'école propose des stages de kitesurf, Wing et foil via différentes formules.

L'école est soumise à la réglementation en vigueur régie par le code du sport (articles A 322-64 / A322-70) – Obligation d'affichage, de sécurité et d'hygiène.

1.1 Organisation

Les séances peuvent être effectuées entre 8h et 21h en fonction des saisons, des horaires de marées et du vent.

Le moniteur est libre du choix des horaires et de l'organisation des séances. Il peut être amené, le jour de la séance, en fonction de l'évolution de la météo, à décaler, raccourcir ou annuler celle-ci. Le stagiaire doit être prêt et disponible à ces changements d'horaires.

Le rendez-vous se fait 15 minutes avant le début du cours, sur différents sites en fonction des conditions météorologiques. Une confirmation vous est transmise la veille par SMS si les prévisions sont bonnes pour préciser le lieu et l'heure du rendez-vous.

Toute arrivée tardive ou départ anticipé ne fera pas l'objet d'un rattrapage aussi bien au niveau des horaires qu'au niveau financier.

1.2 Cours

Le responsable technique qualifié (moniteur) est le seul responsable du lancement ou de l'annulation de la séance. Le stagiaire devra respecter les consignes du moniteur. Tout refus des consignes du moniteur peut être sanctionné.

Chaque élève s'engage à être sobre et ne doit pas avoir consommé de substances illicites.

La durée de la séance pourra être raccourcie ou prolongée selon l'appréciation du moniteur.

Toute absence à une séance réservée entraîne sa facturation intégrale (sauf cause médicale dûment justifiée).

Les capacités d'apprentissages étant différentes d'un individu à l'autre, nous ne pouvons donc être tenu à une obligation de résultat.

1.3 Matériel

Les équipements et matériels collectifs et individuels fournis par l'école sont entretenus régulièrement et conformes à la réglementation en vigueur : normes AFNOR et CE.

Le responsable technique qualifié s'assure périodiquement de l'état et du bon entretien des équipements individuels et collectifs.

Le stagiaire devra respecter le matériel mis à sa disposition. Dans le cas contraire et pour des raisons de sécurité, le moniteur se réserve le droit d'exclure le stagiaire du cours et ceci sans compensation financière.

Vous êtes responsable de votre matériel. En cas de perte ou de dégradation pour non-respect des consignes, celui-ci pourra vous être facturé.

1.4 Moyens de sécurité

Le port du gilet de sauvetage et du casque sont obligatoires dans le cadre des cours.

Un Dispositif de Secours et d'Intervention (DSI) adapté aux différents sites est à votre disposition. L'école possède un téléphone portable comme moyen de communication.

En cas d'accident l'école dispose d'une trousse de secours.

2. Assurance et licences

Le kitesurf est une activité s'exerçant en environnement spécifique, de fait, elle est très souvent exclue des contrats d'assurance classiques.

● Responsabilité Civile (RC) obligatoire :

Une assurance « Responsabilité Civile Élève » est obligatoire mais n'est comprise dans le prix des cours. Elle doit être souscrite auprès de la FFVL sous forme de licence. Il existe pour cela différentes possibilités : Licence journée, Licence stage, Licence pratiquant... à vous de faire votre choix en fonction du type de pratique envisagée.

Celle-ci vous couvre pour les dommages que vous pouvez causer à autrui. Pour les Mineurs et dans le cadre d'une licence pratiquant annuel, un Certificat Médical est nécessaire.

● Individuelle accident (IA) facultative :

La RC ne couvre pas les dommages corporels que vous êtes susceptible de vous causer à vous-même. Il est donc vivement conseillé de souscrire une IA complémentaire. Elle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Elle est disponible en ligne (site FFVL) et/ou à l'école au tarif de 25€.

La structure OCEAN PLAYERS et ses moniteurs sont assurés en Responsabilité Civile Professionnelle par le biais de la FFVL et de son assureur partenaire « Air Courtage ».

Bulletin d'inscription et Règlement intérieur à renvoyer signé et accompagné du règlement de la première séance à l'ordre de OCEAN PLAYERS à l'adresse suivante :
404 chemin des oursins 85560 LONGEVILLE SUR MER

Règlements acceptés à chaque début de cours : Chèque bancaire - Espèces

Yoann BECKER – OCEAN PLAYERS - Tel : 07.83.52.00.34 - Email : contact@oceanplayers.fr

3. Conditions générales de vente

3.1 Inscription et réservation

La réservation ou pré-inscription se fera :

- Par téléphone au : 07 83 52 00 34
- Par mail : contact@oceanplayers.fr

L'inscription se fait par e-mail ou courrier à l'adresse suivante :

404 chemin des oursins, 85560 LONGEVILLE SUR MER

Inscription possible dès 10 ans avec un poids minimum de 45kg. Les personnes mineures doivent être en possession d'une autorisation écrite de leurs parents pour pratiquer les activités proposées.

Le règlement du montant de la séance sera demandé pour valider la réservation, si vous projetez de faire un stage de 3 séances ou plus, merci d'envoyer le règlement séparé de chaque séance (par exemple : 3 chèques de 140 euros pour 3 séances) les chèques seront encaissés uniquement lorsque la séance sera effectuée.

Les Bons Cadeaux ne sont pas remboursés, en cas de mauvaises conditions météo, nous vous demandons de nouvelles disponibilités.

3.2 Délais de réservation

Toute réservation sera définitive après réception de la fiche d'inscription et du règlement intérieur complété, signé et précédé de la mention « lu et approuvé », accompagnés du ou des chèques correspondants à la séance ou au stage.

Une confirmation vous sera adressée par mail dès réception de votre courrier.

Le moniteur prendra contact avec vous la veille des dates retenues si les conditions météo permettent une séance, pour vous informer du lieu et de l'horaire du rendez-vous.

3.3 Paiement

Le paiement des prestations se fait soit par chèque accompagné d'une pièce d'identité, par espèce ou virement. Le paiement se fera en début de chaque séance.

3.4 Annulation

De votre part :

Plus de 2 semaines avant le début du stage : Restitution de vos arrhes.

Moins de 1 semaines avant le début du stage : Les arrhes seront conservées.

Durant le stage : Hors accident, le montant du stage vous sera facturé.

De notre part :

L'annulation de la séance peut se faire à n'importe quel moment si le moniteur estime que les conditions météorologiques ne sont pas adaptées. Dans ce cas la séance sera reportée à une date ultérieure ou pourra vous être remboursée.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

4. Droit d'image

Au cours de votre stage des photos ou films pourrons être réalisés, pour cela nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes :

4.1 Mode de diffusion

Vous attestez ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur votre image et nous autorisez à faire usage de ces photographies pour des Publications électroniques ou de la Publicité

4.2 Engagement de notre part

Nous nous interdisons expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à votre vie privée ou à votre réputation, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

4.3 Conditions de l'accord

Vous confirmez ici que votre autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie. Il ne pourra être prétendu à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées. Cet accord vous engage contractuellement conformément au Code civil.

Autorisation soumise au Droit français - Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français.

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

**Bulletin d'inscription et Règlement intérieur à renvoyer signé et accompagné du règlement de la première séance à l'ordre de OCEAN PLAYERS à l'adresse suivante :
404 chemin des oursins 85560 LONGEVILLE SUR MER**

Règlements acceptés à chaque début de cours : Chèque bancaire - Espèces

Yoann BECKER – OCEAN PLAYERS - Tel : 07.83.52.00.34 - Email : contact@oceanplayers.fr